



Bateau personnel dans le local d'une entreprise en liquidation

Par SHRDG

Je suis le compagnon de la gérante d'un chantier naval qui, malheureusement, dépose le bilan.
Je possède une petite vedette de 9m, entreposée jusqu'à présent dans le chantier, gratuitement (je suis sans emploi).
Ce bateau est quasiment une ruine, d'ailleurs.

Que dois-je faire par rapport au liquidateur et au commissaire priseur ?

Merci d'avance.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement